

Comment ne pas creuser le déficit des clubs en permettant aux familles de retoucher une partie de leur(s) cotisation(s) ?

Il n'est pas rare d'observer chez nos clubs une hésitation à prendre ce qu'il leur revient...

Non, je ne vais pas parler d'un éventuel "remboursement" de la licence comme si celle-ci s'apparentait à un simple produit ou abonnement...

Non, je ne parlerai pas non plus de l'enveloppe mise à disposition par la Ligue pour des clubs qui seraient en grande difficulté.

Nous allons aborder ici les **4 sujets incontournables** qui peuvent transformer une période incertaine en opportunité pour notre sport, pour votre association !
Qu'elle soit grande ou petite...

Cette année nous a confronter à un paradoxe.

Jamais une année a été aussi compliquée et **jamais** nous avons dû insister aussi fortement auprès des clubs pour chercher et prendre ce qui leur était proposé et destiné financièrement.

Certains décrocherons un peu ici en se disant, "**il va encore parler des subventions pour lesquels je ne suis pas éligible...**"

Pas tout à fait... En plus je vous réserve une **belle surprise** à la fin de ce mail !!

Nous avons décidé, à la Ligue du Grand Est, de vous donner rendez-vous chaque semaine, à travers une Newsletter, courte, mais qui tente de vous apporter des informations incontournables et qui traite de sujet qui vous concernent !

“ Je m'appelle FISCHER Vincent, ça fait plus de 20 ans que je partage avec vous cette passion pour notre sport, le badminton ! **”**

Cette période est frustrante, toutefois, elle n'en est pas moins **cruciale** pour notre sport préféré et nos associations !

Cruciale pour aborder la réouverture des salles,

Cruciale pour le futur qui pourrait être complexe pour nos clubs.

Pour vous permettre de traverser cette période sereinement et anticiper les exigences d'un avenir qu'on souhaite le plus proche possible voici les **4 sujets incontournables** qu'il faut traiter dès à présent :

- Le chômage partiel.

Il ne concerne pas tous les clubs et se limite à ceux qui ont un ou des salariés... Toutefois ce sont bien ces clubs qui supportent le plus de charges et c'est pour cela que j'en fais mon sujet n°1.

Le chômage partiel est reconduit **jusqu'au 31.03.2021 (pour le moment)** et pour faire simple, le salarié continue à percevoir 70% de son salaire brut (sauf en cas de maintien de salaire assumé par l'employeur) et l'employeur est indemnisé à hauteur de 70% puisque le sport est considéré comme entreprise dont l'activité principale implique l'accueil de public.

- LA REPRISE.

On n'y croit plus. Elle recule plus on avance.

Pourtant il faut la préparer dès à présent pour qu'elle se passe bien pour nos adhérents et surtout pour que nos salles soient aussi remplies après qu'elles ne l'ont été avant !

Pour ce faire, les 3 piliers seront **la communication, les actions, et... la communication !**

Cibler les personnes que nous souhaitons toucher par une communication efficace, les rassurer et choisir ses supports sont **les 3 règles** qui deviennent plus importantes que jamais.

Les clubs doivent s'engager dans cette réflexion...

Ensuite, **les actions.**

Celles-ci doivent assoir notre reprise... Dans les écoles, les évènements de rentrée, les stands...

Les enfants vont vouloir se défouler, les parents leur permettre de le faire.

Citez-moi un seul sport plus adapté que le badminton pour atteindre ces deux objectifs ?

- Le fond de solidarité.

Il répond aux mêmes exigences que le chômage partiel : être employeur (pour les raisons évoquées plus haut).

Cette aide doit être sollicité via le numéro fiscale d'un des membres du bureau pour ensuite être redirigé sur la demande à proprement dit pour l'association

- Le don à association ... voilà tout l'objet de ce post et la "belle surprise" annoncée !

Nous vous donnons rendez-vous le 11 février 2021 et en visio,
pour savoir comment **déduire la valeur de la cotisation (ou une partie) de
cette année particulière de la charge des familles !**

Pour en savoir plus et savoir comment faire n'hésitez pas à vous
inscrire à la visio en retour de ce mail ou à
deborah.hannequin@lgebad.com

Il sera également abordé le mécénat dans son ensemble et bien
d'autres sujets sur ce thème !

Le tissu associatif est fragile et pour autant, il est essentiel dans son rôle social. Du
licencié à la fédération, le badminton a souffert des contraintes successives que
nous avons dû subir.

Une chance nous est donnée de pouvoir y faire face pour peu qu'on sache saisir la
main tendue.

Nous sommes évidemment à vos côtés pour vous accompagner dans les différentes
démarches évoquées plus haut !